

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 641/SEJ promulguant l'arrêté du 8 avril 1969 relatif à la fabrication de pièces de 1 franc et de 10 francs destinées au Territoire Français des Afars et des Issas.

n° 641/SEJ

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
27 juin 1969

Numéro JO
n° 14 du 10/07/1969

Date du numéro
10 juillet 1969

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est promulgué dans le Territoire Français des Afars et des Issas l'arrêté du 8 avril 1969 relatif à la fabrication de pièces de 1 franc et de 10 francs destinées au Territoire Français des Afars et des Issas.

Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Pour le Haut-Commissaire de la République et par délégation, Le Haut-Commissaire adjoint, André MARTIN-DELAHAYE.